AVIS ET COMMUNICATIONS

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

AVIS AUX IMPORTATEURS DE CERTAINS ALCOOLS GRAS ET LEURS COUPES ORIGINAIRES D'INDE, D'INDONÉSIE ET DE MALAISIE

Rectificatif au règlement (UE) n° 446/2011 de la Commission du 10 mai 2011 (JOUE L 158 du 16/06/2011) concernant le droit antidumping provisoire sur les importations de certains alcools gras et leurs coupes originaires d'Inde, d'Indonésie et de Malaisie.

Page 61, article 1er, au paragraphe 2:

au lieu de:

«VVF Limited, Sion (East), Mumbai»,

lire:

«VVF Ltd., Taloja, Maharashtra».